Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 48 (1903)
Heft: 10

Artikel: Les manœuvres du Ier corps d'armée en 1903
Autor: Nicolet, A.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-338074

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 17.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

REVUE MILITAIRE SUISSE

XLVIIIe Année. N° 10. Octobre 1903.

LES MANŒUVRES DU Ier CORPS D'ARMÉE
en 1903.

EXERCICES DE DIVISION CONTRE DIVISION

Le 10 septembre.

Le 9 septembre 1903 au soir, après l'achèvement des cours préparatoires et des exercices de régiment et de brigade, les troupes des divisions I et II étaient stationnées comme suit :

La Ire division, état-major à Cheseaux, occupait les localités situées au sud de la ligne Bottens-Assens-Bournens, qui était celle de ses avant-postes [1].

La IIme division, était établie au nord de la ligne Essert-Pitet-Epautheires-pont de Donneloye (état-major de la division à Yverdon) sur laquelle étaient établis ses avant-postes.

C'est dans cette situation que commencèrent les manœuvres division contre division. Voici quelle en était la donnée générale initiale :

Les troupes blanches, qui ont débouché du Bas-Valais, s'avancent le long de la rive droite du lac.

Les troupes rouges ont franchi le Jura vaudois sur plusieurs points et marchent à leur rencontre.

La situation, le 9 septembre au soir, était la suivante :

Parti blanc :

Le gros des troupes blanches traversera Lausanne dans la journée du 10 septembre pour franchir la Venoge dans le secteur Penthaz-Ecublens.

Une division blanche (Ire division renforcée du régiment de cavalerie 1, de

[1] Toutes les indications topographiques sont données d'après la carte au 1/100000.

de la compagnie de télégraphistes 1 et de l'équipage de ponts 1 sans trains de ponts) a été dirigée dans l'après-midi du 9 septembre sur Echallens pour re fouler une colonne ennemie qui a occupé Yverdon dans la journée.

La Ire division a établi le 9 au soir ses avant-postes sur la ligne Bottens-Assens-Bournens.

Parti rouge :

Le gros des troupes rouges a atteint le 9 septembre au soir, la ligne Yens-Apples-La Chaux et marchera le 10 sur Sullens et les hauteurs au nord de Lausanne.

Une colonne de gauche (IIe division renforcée du régiment de cavalerie 2, de la compagnie de mitrailleuses I, du régiment d'artillerie 9 et de la compagnie d'aérostiers) a atteint le 9 au soir avec son avant-garde les hauteurs de Pomy et a placé ses avant-postes sur la ligne Essert-Pittet-Epautheires-pont de Donneloye.

La IIe division a l'ordre de pousser le 10 au matin sur Echallens et Lausanne.

Lausanne a été occupée par l'ennemi dans la journée du 9.

Les forces des deux parties en troupes d'infanterie et de cavalerie étaient égales ; mais tandis que la Ire division était renforcée par une compagnie de télégraphistes et par les pontonniers, considérés dans le cas particulier comme sapeurs, la IIe division recevait un sérieux appoint en forces combattantes par l'attribution qui lui était faite de la compagnie de mitrailleurs I et du régiment d'artillerie 9 (6 batteries). En outre, elle disposait, dans la compagnie d'aérostiers, d'un moyen d'investigations puissant.

Les deux adversaires étaient placés à cheval sur la route d'Yverdon à Lausanne par Echallens. Leurs lignes d'avant-postes étaient à 14 km. l'une de l'autre.

La mission de la Ire division était celle d'une flanc-garde, elle devait protéger contre une attaque pouvant venir d'Yverdon où l'on signalait une colonne ennemie, le flanc de l'armée blanche qui s'apprêtait à marcher par Lausanne sur la Venoge pour la traverser. Sa tâche était nettement offensive.

La IIe division (rouge) formait la colonne d'extrême gauche d'une série de colonnes dont les efforts couvergeaient sur Lausanne et les hauteurs qui dominent cette ville au nord. La tâche de cette division était aussi offensive ; d'ailleurs l'ordre qu'elle recevait de « pousser le 10 au matin sur Echallens et Lausanne », ne pouvait lui laisser aucun doute à cet égard.

Le champ d'action des deux divisions est traversé du nord

au sud par une seule grande route ; c'est la route directe d'Yverdon à Lausanne. Parallèlement à cette route il n'y a que des chemins, d'importance inégale et de valeur relativement minime, à moins qu'on ne s'écarte de la route principale à une distance que les circonstances ne comportaient pas.

Le matin du 10 septembre à 8 heures, en dehors des renseignements donnés par les ordres reçus la veille, les commandants des deux troupes adverses ne savent rien que ce qu'ont pu leur apprendre les rapports des patrouilles envoyées le même matin, à 5 h. 30.

Le 9 septembre à 6 h. du soir, le colonel-divisionnaire Isler donne un ordre pour le rassemblement de la Ire division, en deux colonnes en formation de marche. Les troupes doivent être rassemblées à 7 h. 50 du matin :

A droite, sur la route Cugy-Bottens, la tête du gros à la lisière sud de Bottens, sous le commandement du colonel-brigadier Kœchlin, la Ire brigade d'infanterie, un peloton de guides, deux batteries d'artillerie, les pontonniers et une ambulance.

A gauche, sur la route Cheseaux-Echallens, la tête du gros à l'entrée sud d'Assens, sous le commandement du colonel-brigadier Gyger, la IIe brigade d'infanterie, le bataillon de carabiniers 1, un peloton de guides, deux batteries d'artillerie, le demi-bataillon du génie 1, la compagnie de télégraphistes 1 et une ambulance.

Le régiment de dragons 1 couvre le rassemblement. L'ordre de mouvement sera donné le 10, à 7 h. du matin, au carrefour des routes Echallens-Morrens-Malapalud-Assens.

Le colonel-divisionnaire Secrétan, commandant la IIe division, prépare l'action du 10 septembre en donnant le 9, à 5 h. du soir, un ordre de mouvement. Cette décision est conforme à l'ordre qu'il a reçu de pousser le 10 sur Echallens-Lausanne. Il forme à cet effet deux colonnes :

A droite, sous le commandement du colonel-brigadier Repond, le régiment d'infanterie 6, un peloton de guides, le régiment d'artillerie 2, une compagnie de sapeurs, la compagnie d'aérostiers. Cette colonne se rassemble à 7 h. 15 du matin à la bifurcation des routes d'Ependes et d'Essertines. Elle marchera par Vuarrens, sur Echallens et Lausanne.

A gauche, sous le commandement direct du colonel-divi-

sionnaire, le reste de la division, comprenant en particulier 10 bataillons d'infanterie et 6 batteries, est rassemblé près de Pomy ; cette colonne ayant à sa tête, comme avant-garde, le bataillon de carabiniers 2, un peloton de guides et une compagnie de sapeurs, marchera par Ursins, Orzens, et de là par le chemin qui passe aux cotes 683, 706 et Le Chauchy, sur Echallens et Lausanne.

Le régiment 2 de cavalerie et les mitrailleuses avaient l'ordre de passer les avant-postes à 6 h. du matin et de se porter rapidement sur Echallens.

Le 10, à 7 h. du matin, le commandant de la Ire division fixe à ses colonnes l'itinéraire suivant :

La colonne de droite, de Bottens se dirigera sur La Grange à Jeannin, en coupant la route Poliez-le-Grand à Echallens à quelques centaines de mètres à l'ouest de Poliez-le-Grand, et en utilisant les chemins de dévestiture qui de là conduisent vers la Grange à Jeannin ; dès ce point, cette colonne utilisera la route cantonale.

La colonne de gauche à Assens, marchera par Echallens et Villars-le-Terroir, et de là sur Vuarrens par le chemin vicinal qui rejoint la route cantonale à la lisière sud de Vuarrens.

Les deux cavaleries se rencontrèrent un peu après 7 h. au sud de Vuarrens et l'avantage resta au régiment 2. Celui-ci s'appliqua à retarder la marche des colonnes de la Ire division au moyen des mitrailleuses qui avaient pris position au nord de Villars-le-Terroir et du combat à pied des dragons.

La cavalerie ne put toutefois empêcher la marche et le déploiement des colonnes de la Ire division, dont les premières troupes d'infanterie allaient atteindre la crête du plateau sur lequel est assis le village de Vuarrens, quand les têtes des colonnes de la IIe division y apparurent ; il était environ 9 h. du matin.

Un combat assez vif s'engagea alors entre les deux infanteries, parvenues à très courte distance l'une de l'autre, mais dans des conditions inégales. Si la IIe division, grâce à l'action de sa cavalerie, avait réussi à retarder la Ire division et à se ménager la possibilité d'atteindre Vuarrens avant son adversaire, elle n'y débouchait qu'avec des troupes d'infanterie en petit nombre, tandis que le colonel Isler réussissait à opérer le déploiement de toutes ses troupes, et se disposait à donner l'assaut, quand le combat fut interrompu, et qu'une commu-

nication du commandant du Ier corps d'armée vint modifier la situation du tout au tout.

A ce moment, le colonel-divisionnaire Secretan était parvenu à faire entrer en ligne toute son artillerie, soit 10 batteries.

A la même heure, le commandant de la Ire division recevait une communication l'informant que le gros de l'armée rouge avait réussi à s'emparer des hauteurs de Boussens, Sullens, Villars-Ste-Croix, et que l'armée blanche se retirait sur la ligne Morrens-Le Mont et les hauteurs au nord de Lausanne. Il reçoit en conséquence l'ordre de se retirer sur Poliez-le-Grand et Bottens pour couvrir le flanc gauche de l'armée.

Le commandant de la Ire division fit entamer immédiatement la retraite, et, à la reprise de la manœuvre, la IIe division se mit à sa poursuite en déployant son infanterie au fur et à mesure de son arrivée; vers une heure, alors que sonne le signal de la cessation de la manœuvre, la IIe division a mis en première ligne les régiments 6, 7 et 8, le 5e est en réserve, mais elle ne serre pas de près la Ire division qui a gagné le plateau de Poliez-le-Grand en bon ordre. Les deux artilleries ont encore pris position, celle de la Ire division à Poliez-le-Grand, celle de la IIe division au sud-est de Villars-le-Terroir; elles canonnent encore quelques instants l'infanterie adverse puis, un peu après une heure, retentit le signal de la cessation de la manœuvre; les troupes regagnent leurs cantonnements.

L'état de guerre continuant, on établit des avant-postes; ceux de la Ire division tiennent la ligne Dommartin-Poliez-le-Grand-Bottens; ceux de la IIe division vont de Goumoëns-la-Ville par Villars-le-Terroir à Fey.

Le 11 septembre.

Le 10 septembre, la division blanche recevait du commandant de l'armée la communication suivante, datée du Mont à 8 h. du soir :

L'ennemi, en face de moi, reçoit continuellement des renforts.

Je quitterai mes positions demain matin, à l'aube du jour, pour me replier en arrière de la ligne Palézieux-Chexbres.

La Ire division se maintiendra demain jusqu'à midi à l'ouest des forêts du Jorat et se repliera ensuite par Montpreveyres et Mézières sur la rive droite de la Broye et les hauteurs de Chapelles-Oron-le-Châtel.

Ensuite de cet ordre le commandant de la division blanche prit la résolution de s'établir dès le 11 au matin sur la ligne de hauteurs qui s'étend du nord-est de Poliez-Pittet à Froideville. Cette position dont l'étendue est de 3 $^1/_2$ km. environ manque de profondeur et a le désavantage d'avoir à dos la Mentue, dont le cours est déjà très encaissé; sur son front elle est très forte et se prête très bien à une mise en état de défense ; on ne peut guère en tenter l'assaut que par son flanc droit, depuis Dommartin.

Le colonel-divisionnaire Isler divisa sa position en deux secteurs : *à droite*, du carrefour au nord-est de Poliez-Pittet (lettre M du mot moulin), jusqu'au bois de Mandoux non compris, la brigade d'infanterie I, un demi-peloton de guides, le groupe d'artillerie I/1, les pontonniers et une ambulance ; — *à gauche*, du bois du Mandoux compris, au Chalet des Etangs, la brigade d'infanterie II, un demi-peloton de guides, le groupe d'artillerie I/2, le demi-bataillon de sapeurs et une ambulance. Le bataillon de carabiniers 1 allait au nord de Villars-Tiercelin, garder les routes de Dommartin et de Chardonnay.

Les commandants des secteurs (colonels-brigadiers Kœchlin et Gyger), reçurent l'ordre de n'occuper la position en première ligne qu'avec un minimum de forces, de former de fortes réserves, et de les placer derrière les ailes.

Le commandant de la division rouge, colonel-divisionnaire Secretan, avait reçu avis que le gros des forces rouges n'avaient pas dépassé, le 10 au soir, la ligne Cheseaux-Romanel-Ecublens.

Plus tard, il reçut du commandant de l'armée rouge un ordre, daté de Crissier à 8 h. soir, et ainsi conçu :

Je marcherai demain matin avec le gros à l'attaque des positions ennemies au nord de Lausanne.

Vous coopérerez à ce mouvement en agissant énergiquement dans la direction Mézières-Oron-la-Ville.

Il donna donc le même jour, à 9 h. 20 du soir, un ordre de rassemblement pour le lendemain.

La IIe brigade devait se rassembler au nord de Villars-le-Terroir, front à Poliez-le-Grand, avec la compagnie de guides 2 et le régiment d'artillerie 9 ; — la IVe brigade et le bataillon de carabiniers 2 au nord de Fey, front à Sugnens, avec le régiment de cavalerie 2, la compagnie de mitrailleuses I et

le demi-bataillon du génie ; — le régiment d'artillerie 2 se rassemblait vers le Chauchy.

Ces deux groupes formèrent les deux colonnes avec lesquelles le commandant de la division rouge tenta l'attaque de la position. La IIIe brigade se déploya contre Poliez-le-Grand ; le régiment d'artillerie 8 canonna même cette localité qui était déjà évacuée, ce qu'ayant appris, le colonel-brigadier Repond fit accélérer le mouvement en avant, en sorte qu'un peu après 7 heures il se déployait sur le plateau de Poliez devant le front de la position, bientôt suivi et soutenu par le régiment d'artillerie 9.

De Fey, la IVe brigade, conduite par le colonel-brigadier Courvoisier, chercha à atteindre, par Dommartin, le flanc gauche de la position, contre lequel elle fit une attaque vigoureuse ; mais elle n'avaitpas été assez soutenue par le régiment d'artillerie 2 dont un groupe seulement avait pris position au Pâquis, et son attaque se brisa devant la contre-attaque des quatre bataillons de la réserve du colonel-brigadier Kœchlin.

Alors la IIIe brigade tenta à son tour l'attaque frontale de la position ; et c'est au moment où le colonel-divisionnaire Isler faisait prononcer contre elle une contre-attaque, que retentit le signal de la cessation de la manœuvre.

La cavalerie de la Ire division était restée abritée derrière la position, tandis que le régiment 2 et la compagnie de mitrailleuses parvenaient sur les derrières de la position ennemie, sans avoir eu toutefois l'occasion d'y déployer leur activité.

Après la critique de ces deux jours de manœuvre, l'état de guerre fut rompu, et les troupes des deux divisions gagnèrent des cantonnements en vue de la manœuvre du 12 septembre ; celle-ci, abandonnant le thème général qui avait servi de base aux exercices du 10 et du 11 septembre, plaça les adversaires dans une situation stratégique et tactique toute nouvelle.

La IIe division s'en alla donc occuper des cantonnements dans la contrée de Chapelles-St-Cierges-Thierrens, tandis que la Ire division stationnait dans la contrée même où elle se trouvait.

Le 12 septembre.

La situation générale de la manœuvre du 12 septembre, était, le 11 au soir, la suivante :

Les troupes rouges en retraite sont arrêtées en arrière de la Mentue.
Les troupes blanches ont atteint les hauteurs de Pomy-Vuarrens-Bottens.

La situation de détail donnée le 11 au soir en vue de la manœuvre du lendemain était formulée comme suit :

Armée rouge :

L'armée rouge a pris position sur la rive droite de la Mentue pour y attendre l'ennemi.

L'aile gauche de l'armée (IIe division renforcée du régiment de cavalerie 2 et de la compagnie de télégraphistes 1), s'est établie le 11 septembre après midi sur les hauteurs entre la Mentue et la Mérine.

Les avant-postes sur la ligne Moulin des Engrins-Sottens-Moudon.

Armée blanche :

L'armée blanche franchira la Mentue avec son gros le 12 au matin dans le secteur Bercher-Donneloye.

La Ire division (renforcée du régiment de cavalerie 1, de la compagnie de mitrailleuses I, du régiment d'artillerie 9, des pontonniers de l'équipage de ponts I et de la compagnie d'aérostiers), et arrivée le 11 septembre après-midi sur les hauteurs de la rive droite du Talent et a établi ses avant-postes sur la ligne Peney-le-Jorat-Sugnens.

Elle a l'ordre de pousser le lendemain matin vigoureusement en avant et de se mettre en possession des hauteurs de Thierrens-Denezy.

Le colonel-divisionnaire Secrétan, commandant la division rouge, donna à Thierrens, le 11 septembre à 5 h. 30 du soir, l'ordre d'occuper le jour suivant, à l'abri de ses avant-postes, la position de St-Cierges-Chapelles :

La IIIe brigade d'infanterie en première ligne, avec un régiment en réserve aux Biolettes, devait être en place à 7 h. du matin.

La IVe brigade d'infanterie et le bataillon de carabiniers 2, formant la réserve de division, devaient être à 7 h. 30 du matin, rassemblés à l'ouest de Corrençon.

Les avant-postes devaient rester à l'ennemi et se replier en combattant sur St-Cierges.

Le régiment de cavalerie 2 devait se porter sur Villars-Tiercelin pour agir sur le flanc droit de l'ennemi.

Le régiment d'artillerie 2 devait être rassemblé à 7 h. du matin en position d'attente à l'est de St-Cierges, des positions faisant front à Fey et à Villars-Tiercelin, ayant été reconnues.

De son côté, le colonel-divisionnaire Isler, commandant la division blanche, donnait le 11 septembre à 6 h. du soir, un

ordre de rassemblement en trois colonnes pour le lendemain, savoir :

Colonne de gauche, sur la route Bottens-Naz, tête du gros à 2 km. au sud de Naz, sous le colonel-brigadier Gyger : le régiment d'infanterie 3, le bataillon de carabiniers 1, demi-peloton de guides, le groupe d'artillerie I/2, le demi-bataillon du génie ; direction Villars-Mendraz-Sottens.

Colonne du centre, sur la route Bottens-Dommartin, tête du gros de l'avant-garde à l'entrée sud de Naz, sous le colonel-divisionnaire : *avant-garde*, lieutenant-colonel Jaccard avec régiment d'infanterie 1, demi-peloton de guides, le groupe d'artillerie I/1 et les pontonniers. — *Gros*, demi-peloton de guides, 1 bataillon du régiment d'infanterie 2, le régiment d'artillerie 9, 2 bataillons du régiment d'infanterie 2, régiment de dragons 1, compagnie de mitrailleurs I, lazaret de division ; direction Montaubion-Chalet de la Fontaine.

Colonne de droite, sur la route Villars-Tiercelin-Peney-le-Jorat, tête du gros de l'avant-garde à la lettre C de Chalet-du-Renard, sous le lieutenant-colonel Decoppet : le régiment d'infanterie 1, demi-peloton de guides ; direction Villars-Mendraz-Bottens.

A la remise des ordres, qui eut lieu à 6 h. 30 du matin, sur la route Poliez-Pittet-Dommartin (à la lettre M de Moulin de Villars) la composition de la colonne de droite fut modifiée ; le commandant de la division la renforça d'un bataillon d'infanterie et du groupe d'artillerie I/9, et la mit sous les ordres du colonel-brigadier Kœchlin.

Les colonnes de la Ire division se heurtèrent d'abord aux avant-postes de la IIe, qui furent facilement refoulés. Un peu après 8 h., les trois colonnes de la Ire division étaient partout engagées, et poussaient vigoureusement en avant. Des deux côtés l'artillerie était aussi entrée en action.

A l'aile droite de la division rouge (IIe), les troupes de la IIIe brigade se replièrent rapidement en arrière de Chapelles dans la direction de Biolettes.

Vers le même temps, soit environ à 9 h., le colonel-divisionnaire Secretan, jugeant que l'effort principal de son adversaire se porterait contre le saillant du bois au nord-est de Chapelles (cote 821), rappela à lui un régiment de la IIIe

brigade et toute l'artillerie divisionnaire, qui prit position au sud de la ferme d'Aillérens. Le commandant de la division disposait donc alors, sur cette partie de la position, de 9 bataillons d'infanterie.

Le colonel-divisionnaire Isler avait ordonné que l'attaque fût donnée à fond sur toute la ligne à 9 h. 45, cette attaque fut poussée partout énergiquement, et, malgré une contre-attaque dirigée en masse d'Aillérens contre la droite de l'assaillant, la division rouge se trouvait dans une position critique, la colonne de gauche de l'attaque ayant pénétré sur ses derrières jusqu'aux Biolettes.

Ainsi prirent fin les manœuvres division contre division.

Pendant la critique, les troupes commencèrent à évacuer le terrain, et à gagner les cantonnements dans lesquels elles devaient passer la journée du dimanche 14 et attendre les manœuvres du Ier corps d'armée contre la division combinée aux ordres du colonel d'état-major Wassmer.

(A suivre).

rectement sous les ordres du commandant de la division combinée. Celui-ci l'employa à plusieurs reprises avec l'infanterie à laquelle elle rendit de grands services. Aussi M. le colonel Wassmer recommande-t-il la formation de huit nouvelles compagnies de mitrailleurs attachées aux divisions, aux ordres directs du divisionnaire.

M. le capitaine Sarasin a déjà traité ici-même de l'organisation des compagnies. Les propositions les plus diverses se sont fait jour à ce sujet et la question n'est pas encore mûre. Il est cependant certain que l'effectif de la compagnie en hommes et en chevaux est trop faible pour suffire à tous les besoins. En outre, il est désirable, au moins pour les compagnies attachées à la cavalerie, que les fourgons soient supprimés et que toute la munition soit portée par des chevaux de bât.

Une rectification.

Dans l'article sur les manœuvres, paru dans le n° 10, du mois d'octobre, il est dit à la page 727 : « La cavalerie de la Ire division était restée abritée derrière la position.... ». Or cela n'est vrai que pour le début de la manœuvre ; il y a donc lieu à rectification. Le régiment de cavalerie I avait été effectivement placé, le matin du 11 septembre, derrière la position de Poliez-Pittet ; mais quand le commandant de la Ire division se fut rendu compte des dispositions prises par son adversaire, il dirigea le régiment de cavalerie à son extrême aile gauche, au sud de Mandoux, avec la mission d'agir contre le flanc droit de la division rouge.

* * *

Quant au 2e régiment de cavalerie, renforcé de la compagnie de mitrailleuses I, il s'était heurté au bataillon de carabiniers 1, qui avait occupé les hauteurs du Chalet-au-Renard, et s'était retiré sans combattre. Plus tard il revint à la charge par la route de Chardonney-Peney-le-Jorat et mit en action les mitrailleuses appuyées par des dragons combattant à pied ; mais il dut se retirer devant une attaque des carabiniers.